
**Information et documentation — Règles
pour l'abréviation des mots dans les titres
et des titres des publications**

*Information and documentation — Rules for the abbreviation of title words
and titles of publications*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4:1997

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bb8ad92e-b527-4f37-a42b-8601b2e8714b/iso-4-1997>



Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 4 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Information et documentation*, sous-comité SC 9, *Présentation, identification et description des documents*.

[ISO 4:1997](#)

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 4:1984), dont elle constitue une révision technique.

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

© ISO 1997

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Internet central@iso.ch
X.400 c=ch; a=400net; p=iso; o=isocs; s=central

Imprimé en Suisse

Introduction

Les règles contenues dans ce document sont applicables pour l'abréviation des titres des publications en série ainsi que, lorsque cela est approprié, des publications non périodiques. Elles sont destinées à guider et à aider les auteurs, rédacteurs, bibliothécaires et autres personnes travaillant dans le domaine du transfert de l'information, à établir des abréviations univoques et précises pour les titres des publications citées, par exemple, dans les notes de bas de page, les références et les bibliographies. Ces publications concernent les services d'analyse et/ou d'indexation, les listes de références accompagnant les articles, ainsi que les fichiers publics ou privés chaque fois qu'une identification de document s'impose.

En raison du grand nombre de publications en série ou non périodiques citées en abrégé, du nombre de langues dans lesquelles ces textes sont écrits, des formes variées de l'enregistrement des titres de ces publications et de la diversité de la formation intellectuelle des personnes utilisant ces abréviations, il est impossible d'établir des règles qui permettent, dans chaque cas, une reconstitution directe du titre original des publications citées sous forme abrégée. Un moyen de faciliter cette identification est d'encourager les auteurs et rédacteurs, utilisant dans leurs publications des abréviations de titres, à établir fréquemment, et à distribuer à leurs lecteurs, des listes de titres abrégés avec les titres non abrégés correspondants.

L'objet de la présente Norme internationale est de permettre de déterminer pour chaque titre une seule et unique abréviation. Pour ce faire, les règles de la présente Norme internationale, complétées par une liste d'abréviations normalisées des mots du titre, doivent être appliquées. Il est admis que pour l'échange international d'information, il est aussi nécessaire de disposer d'une méthode internationale pour l'établissement d'abréviations uniques des titres de publications en série. Grâce à cette méthode, deux titres différents n'auront pas la même abréviation, et une abréviation donnée ne représentera qu'un seul titre.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4:1997

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bb8ad92e-b527-4f37-a42b-8601b2e8714b/iso-4-1997>

Information et documentation — Règles pour l'abréviation des mots dans les titres et des titres des publications

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale donne des règles pour l'abréviation des titres des publications en série et, si cela est approprié, des publications non périodiques dans les langues utilisant les alphabets latin, cyrillique et grec. La présente Norme internationale sert également de base pour l'établissement des abréviations des mots des titres par le réseau ISSN.

2 Définitions

Dans le cadre de la présente Norme internationale, les définitions suivantes sont applicables.

2.1 abréviation: Terme abrégé qui résulte de la suppression d'une partie des lettres qui le composent. [Adapté de ISO 1087:1990]

(Terme anglais: abbreviation)

2.2 acronyme: Terme complexe abrégé formé de plusieurs groupes de lettres d'un terme et dont la prononciation est exclusivement syllabique. [ISO 1087:1990]

EXEMPLE

[ISO 4:1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bb8ad92e-b527-4f37-a42b-01b2e8714b/iso-4-1997)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bb8ad92e-b527-4f37-a42b-01b2e8714b/iso-4-1997>
ALGOL = *algorithmic language*

(Terme anglais: acronym)

2.3 affixe: Morphème, à l'exclusion des **radicaux** et des désinences, qui se fixe au début ou à la fin d'un radical pour en modifier le sens ou la catégorie lexicale ou grammaticale. [ISO 1087:1990]

(Terme anglais: affix)

2.4 contraction: Abréviation d'un mot, d'une syllabe ou d'un groupe de mots, obtenue par la suppression d'une ou de plusieurs lettres à l'intérieur du mot.

(Terme anglais: contraction)

2.5 dérivé: Mot formé par l'ajout d'un ou de plusieurs **affixes** à un **radical**. [ISO 1087:1990]

(Terme anglais: derivative)

2.6 élément de qualification abrégé: Élément abrégé ajouté à un titre abrégé pour rendre unique le titre abrégé.

(Terme anglais: abbreviated qualifying element)

2.7 forme fléchie: Forme obtenue par un mot pour indiquer des distinctions telles que le cas, le genre, le nombre, le temps, la personne, le mode ou la voix.

(Terme anglais: inflected form)

2.8 morphème: Unité linguistique significative minimale. [ISO 1087:1990]

(Terme anglais: morpheme)

2.9 mot artificiel: Mot créé dans un but particulier et que l'on ne trouve pas habituellement dans les dictionnaires.

(Terme anglais: artificial word)

2.10 mot composé: Terme dont les éléments constitutifs sont eux-mêmes des mots ou des formes combinées.

(Terme anglais: compound word)

2.11 mot dérivé: Mot établi à partir d'un autre mot ou d'une racine, en ajoutant des **affixes** autres que les terminaisons inflexionnelles.

(Terme anglais: derivative)

2.12 personne morale: Organisation ou groupe de personnes identifiés par un nom particulier.

(Terme anglais: corporate body)

2.13 préfixe: **Affixe** qui précède un **radical** ou un autre préfixe. [ISO 1087:1990]

(Terme anglais: prefix)

2.14 publication en série: Publication, sur toute forme de support, qui paraît en fascicules ou volumes successifs, s'enchaînant en général numériquement ou chronologiquement, pendant une durée non limitée à l'avance.

(Terme anglais: serial)

2.15 racine: Élément lexical qui constitue l'élément de base étymologique d'une famille de mots dans une ou plusieurs langues. [ISO 1087:1990]

(Terme anglais: root)

2.16 radical: Élément lexical qui peut être utilisé seul comme terme ou qui peut servir de base à un **dérivé**. [ISO 1087:1990]

(Terme anglais: stem)

2.17 sigle: **Terme complexe** abrégé ou nom formé des lettres initiales de ses éléments. [ISO 1087:1990]

NOTE — Un sigle forme une séquence dont la prononciation est alphabétique, syllabique ou les deux.

(Terme anglais: initialism)

2.18 suffixe: **Affixe** qui suit un **radical** ou un autre suffixe. [ISO 1087:1990]

(Terme anglais: suffix)

2.19 terme complexe: Terme constitué de deux ou plusieurs **radicaux** auxquels peuvent s'ajouter d'autres éléments. [ISO 1087:1990]

(Terme anglais: complex term)

2.20 terme générique: Mot ou groupe de mots figurant dans un titre et indiquant le genre et/ou la périodicité d'une publication

EXEMPLES

Abhandlungen, annales, Berichte, bulletin, cahier, annual report, compte rendu, proceedings, yearbook.

(Terme anglais: generic term)

2.21 titre: Dénomination apparaissant sur le document, par laquelle il convient de le citer, utilisée pour l'identifier et qui souvent (quoique pas nécessairement) le distingue d'un autre document. [Adapté de l'ISO 5127-3a):1981]

(Terme anglais: title)

2.22 titre de section: Titre particulier à une section qui sert à distinguer une partie ou un groupe de publications liées et ayant un titre commun.

(Terme anglais: section title)

2.23 troncation: Abréviation d'un mot par suppression de deux ou plusieurs lettres contiguës à la fin de ce mot.

(Terme anglais: truncation)

3 Règles pour l'abréviation des mots

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

3.1 Méthodes

La méthode recommandée pour l'abréviation est la troncation.

[ISO 4:1997](#)

EXEMPLE <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bb8ad92e-b527-4f37-a42b-8601b2e8714b/iso-4-1997>

literature = lit.

Les mots sont également abrégés par contraction, conformément à la nature des langues et aux usages nationaux. En particulier, la suppression des voyelles est fréquente.

EXEMPLES

1	Zeitung	=	Ztg.
2	könyvtár	=	kvt.
3	karangan	=	krgn.

L'abréviation en une seule lettre est limitée aux mots génériques d'usage très fréquent.

EXEMPLES

1	journal	=	j.
2	Zeitschrift	=	Z.

Que la méthode d'abréviation soit la troncation ou la contraction (ou une combinaison des deux), deux lettres au moins doivent être supprimées pour que le mot soit abrégé. Les mots auxquels on n'enlèverait qu'une seule lettre ne sont pas abrégés.

Un point est utilisé pour indiquer une abréviation et, normalement, il est exigé après les abréviations de mot. Néanmoins, les points peuvent être omis dans certaines applications (voir aussi 4.6).

3.2 Signes diacritiques

Les signes diacritiques doivent être conservés dans les abréviations. Pour les langues ayant une orthographe alternative sans signe diacritique, on peut faire usage de cette forme sans signe diacritique. Les signes diacritiques figurant dans les mots translittérés doivent figurer dans les abréviations (voir 3.11).

EXEMPLES

1	médecine	=	méd.
2	Überwachung	=	Überwach.
3	Ueberwachung	=	Ueberwach.
4	žurnal	=	ž.

3.3 Mots artificiels

Il convient de conserver les mots artificiels tels qu'ils figurent dans la publication. Toutefois, il est recommandé d'abrégier de nouvelles inventions de mots, qui deviennent des termes admis dans une langue.

EXEMPLES

1	diamat		<i>[non abrégé]</i>
2	chemtech		<i>[non abrégé]</i>
3	sharemarket	=	sharemark.
4	cyberspace	=	cybersp.

iTeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

3.4 Pluriels et autres formes fléchies ISO 4:1997

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bb8ad92e-b527-4f37-a42b-8601b2e8714b/iso-4-1997>

3.4.1 Pluriels

L'abréviation d'un mot au singulier doit être également utilisée pour le pluriel, si l'orthographe de l'abréviation n'est pas affectée par le passage du singulier au pluriel.

EXEMPLES

1	importation	=	import.
	importations	=	import.
2	Jahrbuch	=	Jahrb.
	Jahrbücher	=	Jahrb.

Lorsque la méthode utilisée pour l'abréviation est la contraction et si l'orthographe du mot est différente au pluriel, affectant l'épellation de l'abréviation, l'abréviation de la forme au pluriel peut être différente de celle de la forme au singulier.

EXEMPLES

1	country	=	ctry.
	countries	=	ctries.
2	national	=	natl.
	nationaux	=	natx.

La forme irrégulière du pluriel d'un mot peut être abrégée même lorsque la forme au singulier ne l'est pas, à condition qu'il y ait suppression d'au moins deux lettres.

EXEMPLES

1	child children	=	<i>[non abrégé]</i> child.
2	Buch Bücher	=	<i>[non abrégé]</i> Büch.

3.4.2 Autres formes fléchies

La même abréviation doit être utilisée pour toutes les formes fléchies d'un mot.

EXEMPLE

promyšlennost'	=	prom.
promyšlennosti	=	prom.
promyšlennostej	=	prom.

3.4.2.1 Article rattaché au mot

Pour certaines langues dans lesquelles les articles sont rattachés aux mots, la même abréviation doit être utilisée pour un mot, que l'article soit rattaché ou non.

EXEMPLE

bibliotek	=	bibl.
biblioteket	=	bibl.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bb8ad92e-b527-4f37-a42b-601b2e8714b/iso-4-1997>

3.4.2.2 Préfixes grammaticaux

Dans certaines langues (telles que le Malais ou l'Indonésien) dans lesquelles les préfixes devant les noms ou les verbes ont des fonctions grammaticales, ces préfixes grammaticaux doivent être éliminés ou réduits dans les abréviations.

EXEMPLES

1	diperluas	=	prls.
2	berwarna	=	wrn.
3	kemasyarakatan	=	kmsyrk.

3.5 Formes dérivées

Si des modifications orthographiques dans la forme dérivée modifient la partie du mot retenue comme abréviation, l'abréviation correspondant à la forme dérivée doit être différente de celle de la racine.

EXEMPLE

Scotland	=	Scotl.
Scottish	=	Scott.

Quand les modifications orthographiques n'affectent pas l'abréviation pour la forme dérivée, l'abréviation pour la forme dérivée et pour la racine doit être la même.